

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 23 (1962)

Heft: 8-9

Rubrik: La 42ème assemblée des délégués de la Société fédérale des
orchestres, à Moutier, les 5/6 mai 1962

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La 42^{ème} Assemblée des Délégués de la Société fédérale des Orchestres, à Moutier, les 5/6 mai 1962

L'assemblée des délégués a eu lieu, cette année, dans la charmante et industrielle ville de Moutier, au sein du Jura Bernois. Avant de donner ici un rapport succinct de ces deux jours, passés très agréablement entre collègues et amis fervents de l'amateurisme orchestral suisse, qu'il nous soit permis d'émettre ici quelques réflexions sur le rôle de nos sections romandes dans l'ensemble des activités musicales de la S. F. O. Il nous est un plaisir de constater que, parmi les sections romandes de notre association, il y a un certain nombre qui excellent dans le domaine de l'établissement de leurs programmes de concert, par l'effort d'entrer en contact avec la musique contemporaine dans la mesure où cela est possible et raisonnable, par le niveau soigné de leurs exécutions et, enfin, par l'essor qu'ils ont su donner à la musique pour orchestre de chambre (notamment pour orchestre à cordes). Par tout cela, ces sections ont donné un excellent exemple à suivre, et nous pensons que la collaboration de nos sections romandes dans l'ensemble de la S. F. O., collaboration qui fait sentir l'élément de culture «latine» dans la conception de la musique et de son interprétation, doit être considérée comme fort heureuse, voire précieuse. La vigueur, l'exactitude de l'exécution, le sentiment musical «alémaniques» s'associent au mieux aux qualités de gracieuse élégance, d'esprit pétillant, de clarté intellectuelle propres à la musicalité française. Combien serait-il, d'ailleurs, aussi à désirer que la partie italienne de notre pays puisse déléguer au sein de la S. F. O. davantage que seulement une section (Società orchestrale, Bellinzona) pour y faire représenter l'idéal du Bel canto, la beauté irrésistible de la mélodie italienne!

En arrivant à Moutier, le samedi après-midi, nous nous sommes vite rendus compte que tous ceux qui sont attachés au mouvement musical de cette jeune ville aux portes de la Romandie, dans la romantique vallée de la Birse, là où le Grandval vient déboucher sur la rive droite de la Birse, ont collaboré pour obtenir un résultat parfait quant à l'organisation et au niveau artistique de cette assemblée. Moutier remonte jusqu'au VII^e siècle; ce furent les moines de Luxeuil qui élevèrent sur l'éminence où se trouvent aujourd'hui le temple de la Collégiale de Saint Germain et le massif château crénelé, un monastère, appelé plus tard Moutier-Grandval. Dès 1332 apparaît une commune bourgeoise. Goethe, en traversant la Suisse, s'arrêta à l'hôtel du Cheval Blanc à Moutier! C'est dans la partie Sud-Ouest de la ville que se trouve surtout le quartier industriel, avec de grandes fabriques d'horlogerie, et d'autres établissements.

Moutier possède non seulement un riche équipement industriel, l'agriculture avec un nombre important de foires y fleurit également, ainsi que le commerce du bois. L'instruction publique y est particulièrement développée, ainsi que la vie culturelle dans de nombreuses sociétés (il y avait, par exemple, déjà au début de ce siècle plus d'une dizaine de sociétés de chant, pour ne parler que de la vie musicale). En 1915, l'Orchestre du Foyer fut fondé et maintenant,

après 47 ans d'activité, cet orchestre d'amateurs fut en état de recevoir les délégués, les invités ainsi que les membres du comité central et de la commission de musique avec un concert qui confirma ce que nous avons dit au début de cet article.

Samedi matin à 11 heures, le comité central et la commission de musique furent aimablement reçus par les organisateurs à la tête desquels se trouva M. Hirschi. Pendant l'après-midi, ces deux comités se réunirent en séance de travail pour régler les derniers détails en vue de l'assemblée du lendemain. Après le dîner au Restaurant du Moulin commença «l'exode» et la montée à la Collégiale pour le

Concert

donné par l'*Orchestre du Foyer* avec la collaboration du *Choeur mixte l'«Étoile»*, renforcé, sous la direction de Madame Germaine Hornung et de Madame Nelly Schneeberger qui fut aussi la soliste-pianiste de cette belle manifestation de la vie musicale de Moutier. De nombreux délégués, arrivés au cours de l'après-midi à Moutier, ainsi qu'un public, également très nombreux, de Moutier et des environs assistèrent à ce concert de gala. Le fait, notable en soi, que son programme fut dirigé par deux dames, chefs d'orchestre, ajouta certainement à l'intérêt que les délégués portèrent à sa réalisation.

La première oeuvre qu'on entendit fut une des nombreuses symphonies de *Jean-Christien Bach*, fils cadet du grand Cantor de Leipzig, qui marquent un changement radical du langage musical après 1750 et préparent d'une manière quelques fois véritablement stupéfiante le style de Mozart et de son époque. Ce nouveau style, précédant la musique classique, est «homophone» par définition

Musikakademie der Stadt Basel

Direktion: Walter Müller von Kulm, Dr. h. c. Paul Sacher

ORCHESTER- SCHULE BASEL

Der Beruf des Orchestermusikers bietet musikalisch begabten jungen Leuten eine gute und sichere Existenzmöglichkeit.

Die gestellten Anforderungen sind allerdings hoch und verlangen eine gründliche Ausbildung. Diese Ausbildung mit Diplomabschluß vermittelt Ihnen unsere Orchesterschule.

Melden Sie sich zu einer unverbindlichen Beratung und unentgeltlichen Eignungsprüfung bei der Direktion der Musik-Akademie Basel, Leonhardstraße 6, Basel.

Auskünfte und Prospekte bereitwillig durch das Sekretariat, Leonhardstraße 6, Basel, Telephone (061) 24 59 35.

Semesterbeginn: 15. Oktober 1962

Kursgeld: Fr. 250.— pro Semester

(la voix supérieure exécute la mélodie principale, les autres voix forment un accompagnement suivant les lois de la «cadence harmonique», formant des suites d'accords soumis à l'évolution de la mélodie). C'est donc, pour ainsi dire, le contraire de la polyphonie imitative de l'époque de Bach et de Haendel; la basse chiffrée étant abandonnée de plus en plus, l'accompagnement devient «obligé», c'est-à-dire fixé dans tous ses détails par l'auteur même; la basse elle-même n'est plus une mélodie mais plutôt le soutien de la substructure harmonique du morceau. C'est l'ère du «rococo», prédécesseur de la musique classique, qui dura d'environ 1740 à 1780; de caractère «galant et expressif», gracieusement enjoué, la musique reprit contact avec la chanson populaire, les formes simples, naturelles, facilement compréhensibles du «divertissement» instrumental, mais elle ne manqua pas non plus de développer, notamment dans la musique pour orchestre, un langage beaucoup plus libre, en partie même excité, aimant de plus en plus les transitions des nuances (crescendo, diminuendo) et les contrastes dynamiques très prononcés. Tout cela prépara surtout le style sensible, souple, élégant et pourtant intense d'expression qui trouva son apogée dans les oeuvres de Mozart et de Haydn, destinées non seulement à la société aristocratique mais aussi aux mélomanes bourgeois! J.-Chr. Bach, le fils cadet de Jean-Sébastien, le Bach «milanais» et «londonien» fut peut-être le talent (pour ne pas dire le génie) le plus aimable et le plus suggestif de cette époque, lui qui a su trouver une synthèse merveilleuse entre son atavisme ancestral germanique, l'école italienne qu'il adopta presque entièrement et la gaieté de «merry old England». Mozart fut fort impressionné par son art, lorsqu'il eut l'occasion de le connaître à Londres quand il avait huit ans et ce sont précisément les «mozartismes» (expression anachronique!) chez J.-Chr. Bach qui ont fait aimer sa musique pour orchestre ou musique de chambre, ses oratorios, ses opéras. Le fait est que, quand on parlait, vers 1770, de Bach, on pensait toujours à Jean-Christophe de Londres et non pas à Jean-Sébastien de Leipsic ou à Carl Philippe Emmanuel de Hambourg (qui fut également, d'ailleurs, un des prédécesseurs les plus importants de l'École classique de Vienne). Les symphonies de J.-Chr. Bach sont particulièrement accessibles aux bons orchestres d'amateurs et les programmes de nos sections font preuve de leur vogue actuelle.

L'Orchestre du Foyer, avec à peu près 40 instrumentistes, bien composé, se montra dès le début du concert de son meilleur côté sous la direction claire, correcte et habile de *Mme Germaine Hornung* qui sut très bien distinguer entre «sentiment» et «sentimentalité» dans l'expression musicale. La justesse de l'intonation, le soin apporté aux nuances et à une sonorité châtiée rendirent l'interprétation de la *symphonie en si bémol majeur, op. 3, No 4* de J.-Chr. Bach, aussi sympathique que, musicalement parlé, satisfaisante. Le détaché des cordes, la discrétion — notoirement difficile à atteindre — des vents, surtout des hautbois, la musicalité intelligente de l'interprétation valurent aussi à l'Andante (qui rappelle un peu celui de la symphonie bien connue de Haydn «La Roxelane», faisant usage d'une romance française de l'époque) une réalisation très réussie; le final dont le tempo fut très modéré, certainement en tenant égard des possibilités

techniques des instrumentistes, évolua tout de même d'une manière fraîche et sautillante; certaines parties médianes furent pertinemment relevées tout en gardant à l'ensemble son caractère de vraie musique rococo.

Au centre du programme, le *4^e concerto pour piano et orchestre de Beethoven*, donna au chef permanent de l'orchestre du Foyer, *Madame Nelly Schneeberger*, l'occasion de prouver qu'elle est une élève zélée, digne, possédant la maturité d'un concertiste, du maître qu'est le pianiste saint-gallois Paul Baumgartner, de l'Académie de musique de Bâle. Munie d'une technique solide et sûre, tirant de l'instrument un son précis et franc, Madame Schneeberger rendit sa partie à la satisfaction générale, faisant preuve, dans le développement et la cadence du premier mouvement et dans celle du final, d'une certaine grandeur d'expression, d'énergie expressive. Cet art de dialoguer entre l'instrument soliste et l'orchestre que Beethoven porte ici à un point de culmination, demande une concentration particulière de la part du soliste et du chef d'orchestre. Ce fut de nouveau Madame Hornung qui se chargea d'accompagner sa collègue ce qu'elle fit avec une attention soutenue et souple. L'atmosphère de l'Andante con moto, continuant de manière approfondie l'entretien, véritablement intime, entre le soliste et l'orchestre, fut pleine de retenue émue et méditative, et le final avec ses rythmes entraînants et vigoureux, se déroula avec tempérament et précision. Les tymbales ajoutèrent, sans brutalité, à l'effet puissant et plein de vie de ce mouvement final. La cadence à la fin, débutant sur un ton idyllique, mais s'élargissant de façon presque hymnique, ne manqua pas d'impressionner le public.

La fin du programme fut réservée à une oeuvre que, certes, l'on n'entend que rarement en Suisse, le *Te Deum de Marc-Antoine Charpentier* (1634 à 1702), un des plus grands maîtres de la musique sacrée en France au XVII^e siècle. Charpentier est resté presque inconnu dans notre pays; élève du grand maître romain Carissimi, il fut maître de chapelle de divers membres de la famille royale à Paris, composa des opéras, mais surtout de la musique d'église, des motets, des messes et d'autres pièces liturgiques. Le *Te Deum* fut donné à l'occasion de l'inauguration des nouvelles orgues de la Collégiale de Saint Germain, en avril de cette année. Ce fut une excellente idée que de reprendre en honneur des délégués de la S. F. O. cette oeuvre remarquable, bien faite pour donner à un concert de gala un couronnement conclusif. Ce fut aussi une occasion de démontrer la collaboration heureuse existant à Moutier entre un orchestre, un chœur mixte et des solistes. Le Chœur mixte l'«Étoile» (dont le directeur musical est M. Jean Mamie), renforcé, se mit de nouveau à la disposition de l'Orchestre du Foyer; après l'effort considérable de l'exécution de la partie de soliste dans le concerto de Beethoven, *Madame Nelly Schneeberger* n'hésita pas à assumer la direction du *Te Deum* dont elle s'acquitta avec une assurance louable, un calme agréable et un sens éveillé pour la conduite d'un ensemble mixte vocal-instrumental aussi considérable. Le quatuor des solistes, M^{mes} Véréne Spozio-Huggel (soprano), Thérèse Hotz (contralto), MM. Charles Jauquier (tenor) et Moritz Hagmann (basse) montra des qualités de voix sympathiques,

une bonne entente rythmique; la basse fit preuve d'une voix volumineuse, le ténor plut par la finesse de son timbre, les voix féminines s'y ajoutèrent avec grâce vocale.

En écoutant une oeuvre de Charpentier, il ne faut pas s'attendre à une écriture dans le genre de la polyphonie de J.-S. Bach ou de la déclamation intense d'un Schütz; l'orchestre a déjà un peu la sonorité brillante de celui des opéras de Rameau, une homophonie simple, soutenue par un enchaînement d'accords consonants, caractérise la plupart des morceaux pour chœur ou des ensembles de solistes. Mais souvent, un dialogue fin et différencié entre solistes, chœur et orchestre se développe, permettant des antithèses musicales intéressantes, voire même presque dramatiques, comme c'est le cas du «Judex crederis», du «Dignare Domine» (couronné par une des rares fugues de l'oeuvre). L'esprit très français de cette «grande» musique d'église qui ne manque pas de refléter, dans son ensemble, quelque chose de l'éclat royal de l'époque de Louis XIV., fut réalisé avec un franc succès par cette interprétation fort réussie. Nous sommes certains que le public, très impressionné par ce beau concert qui fut tout à l'honneur de la vie musicale de Moutier, quitta le temple hautement satisfait.

La décentralisation «topographique» de l'assemblée, prévue par le comité d'organisation, convia les délégués après le concert à la «Maison des Oeuvres», un établissement spacieux où se déroula l'acte final de cette journée remplie, la

Soirée récréative et dansante

animée par M. Sadi Lecoultre, du Locle, qui eut pour collaborateurs les «Nouveaux Troubadours», de Delémont, et, notamment pour la danse, l'Orchestre «Blue Moon Quartett». Les boutades, les bons mots, l'hilarité ne firent pas défaut, les «Troubadours» présentèrent des chants lyriques et gais très réussis, toutes les formes rurales, traditionnelles, modernes de la danse furent présentées à un public visiblement content de l'atmosphère cordiale et amicale de cette soirée de famille — de la grande famille de ceux qui aiment la musique d'orchestre.

L'assemblée des délégués

du dimanche matin eut lieu dans la grande salle du «Foyer», sous l'experte présidence de M. Robert Botteron, président central de la S. F. O., adroitement bilingue ce qui facilita l'acheminement à travers l'ordre du jour de cette session d'affaires. Le procès-verbal dans ce numéro donne aux lecteurs de langue française un rapport détaillé que nous voudrions seulement compléter par quelques remarques. Le comité central et la commission de musique ont certainement hautement apprécié l'attitude, notamment de certains délégués romands, sympathiquement compréhensive pour la valeur interne et l'importance du *nouveau catalogue* comme instrument «de travail» pour toutes nos sections, en proposant des prix de vente pour les exemplaires obligatoires et facultatifs du catalogue qui permettront un amortissement raisonnable des sommes que la Caisse centrale a dû dépenser pour le réaliser. Nous croyons que tous les usagers de cette nou-

velle publication de la S. F. O. accepteront vite son nouveau format, apprécieront de même les détails de sa manufacture, les avantages qu'il présente pour le tenir à jour etcetera; qu'ils se rendent compte, encore une fois, que la bonne réussite de cette entreprise (on peut certainement l'appeler redoutable) est surtout due à l'effort infatigable du président de la commission de musique, M. le Dr Ed. M. Fallet-Castelberg, excellent connaisseur de la littérature orchestrale des deux derniers siècles, enrichi par l'expérience pratique de bientôt 25 ans comme président du Berner Musikkollegium.

Tout le monde regretta sincèrement la *démission*, pour raisons de santé qui nécessitent une décharge sensible, du *Secrétaire central*, M. Louis Zihlmann, de Soleure qui désira se retirer comme membre du comité central. Ce fut à l'unanimité spontanée de l'assemblée que M. Zihlmann fut nommé membre d'honneur de la S. F. O. Depuis 1943, M. Zihlmann fut un collaborateur et collègue fort estimé avec lequel aussi le rédacteur de «Sinfonia» eut le grand plaisir d'entretenir des rapports amicaux.

Fut-ce le souffle suggestif du fait d'avoir pu apprécier, au cours de ces journées de Moutier, la collaboration si efficace de Mesdames Hornung et Schneeberger au concert de l'orchestre du Foyer, qui encouragea l'assemblée à donner sa confiance unanime à *Mademoiselle Isabella Bürgin*, présidente de l'orchestre de Wallisellen (Zurich) comme successeur de M. Zihlmann, nomination également unanime. En tout cas, la rédaction de «Sinfonia» présente ses félicitations sincères à Mlle Bürgin, la première femme au sein du comité central, en lui souhaitant succès et satisfaction.

Quelques exemples vraiment «crus» de la *négligence* parfois incroyable que certaines sections continuent, malgré toutes les instances de la part du président central et du bibliothécaire central, à appliquer *vis-à-vis des oeuvres musicales empruntées à la bibliothèque centrale*, exemples prouvés devant l'assemblée par la présentation des corpus delicti, firent raidir la volonté de l'assemblée de faire valoir, dans ces cas, heureusement de plus en plus rares, tout le poids des règlements respectifs.

Le *nombre des sections* ayant légèrement diminué au cours de l'an 1961 (134 contre 138 au début de 1961), l'on peut se demander quelles en sont les raisons et ce qu'il y a lieu de faire pour faire cesser ce mouvement rétrograde. La S. F. O. possède actuellement un nombre si considérable de sections qu'un léger changement de ce nombre dans une direction ou l'autre ne saurait jamais l'ébranler. D'autre part, la phase de saturation, comprise pour le pays entier, est loin d'être survenue. Nous connaissons certains orchestres d'amateurs, excellents en partie, qui, pour des raisons que nous ne comprenons pas encore très bien, se sont abstenus de se joindre à la S. F. O. Nous connaissons aussi certaines régions de notre pays où il serait naturel et désirable d'avoir un nombre plus important de sections et où les orchestres d'amateurs ne font pas défaut. Mais, d'autre part, il est sans doute de la plus haute importance que les activités musicales de nos sections tiennent le niveau actuel et que le travail commun d'éducation

musicale des grandes foules par le moyen de la bonne et belle littérature pour orchestre qui est un travail d'éducation culturelle sur le plan national, soit poursuivi avec enthousiasme et avec pertinacité.

Les lois de la statistique et des chiffres font que, aussi au sein de notre association, de plus en plus souvent certaines de nos *sections* peuvent fêter *les 50 ans de leur existence*; en 1961, ce furent les sections d'Altdorf et de Baar auxquelles nous réitérons ici nos félicitations sincères.

Nous continuons de jouir d'une *subvention fédérale* et nous sommes très reconnaissants aux autorités fédérales de bien vouloir nous accorder cette aide sans laquelle notamment la bibliothèque centrale ne pourrait se développer comme elle le fait et comme l'activité croissante de nos sections le demande urgemment.

Parmi nos membres, *deux décès* doivent être rappelés à la mémoire de nos lecteurs, celui de M. Christoph Lertz, chef d'orchestre, auquel le Berner Musikkollegium doit son développement exceptionnel, et celui de M. Alfred Hasler, de Rheineck, qui fit tant pour la musique orchestrale dans la vallée saint-galloise du Rhin.

Comme toujours, la *mise à l'honneur de nouveaux vétérans* de la S. F. O. fut la cérémonie de clôture de l'assemblée des délégués. Ce fut de nouveau un moment solennel, entouré de la Sarabande de caractère intime, extraite de la «Simple Symphony» de Benjamin Britten et jouée par des membres de l'Orchestre du Foyer. Le soussigné eut l'honneur d'être chargé de transmettre au vétérans (la liste desquels se trouve au numéro 6/7, 1962, de «Sinfonia», pages 95 et 96) les remerciements et les félicitations du comité central. Les lecteurs qui s'y intéresseraient pourront lire le texte de cette allocution dans ce numéro.

Après un apéritif généreusement offert par les autorités communales de Moutier, le *banquet officiel* eut lieu à la Maison du Foyer où, un groupe d'aimables jeunes filles, élèves de l'École ménagère de Moutier, servit un excellent repas. Les délégués eurent le plaisir d'entendre, au cours du banquet, MM. le Préfet Bindit, le Maire de Moutier, Graf, le Dr Uzler, représentant du Département fédéral de l'intérieur, Membrez, vice-président de la Société fédérale de musique (avec laquelle la S. F. O. entretient depuis toujours des relations très cordiales, voir l'article de M. Fritz Kneusslin au numéro 6/7 de «Sinfonia», pages 102 et 103), Racine, ancien chef musical de l'orchestre du Foyer. Il, est toujours réjouissant et encourageant de constater que les autorités fédérales, cantonales, communales et les grandes associations musicales expriment leur estime pour l'idéal que la S. F. O. poursuit; mais ceci doit être en même temps un appel à notre sens commun de responsabilité vis-à-vis de la musique!

Nous ne voulons pas omettre ici de faire ressortir combien la presse jurassienne (nous citons MM. Max Robert de la Tribune Jurassienne de Moutier, Jean Mamie du Démocrate de Delémont) a accompagné de sa sympathie notre assemblée des délégués en publiant avant et après ces deux jours des articles laudatifs et intéressants.

Parmi les personnalités qui ont bien mérité de la parfaite réussite de notre assemblée des délégués de 1962 nous nous permettons de citer ici en premier lieu M. Hirschi, président du comité d'organisation, et M. R. Ernst, président de l'Orchestre du Foyer. Qu'ils veulent bien recevoir, dans «Sinfonia», et les transmettre à tous leurs collaborateurs, les remerciements chaleureux non seulement de la part du comité central, de la commission de musique et de la rédaction de l'organe officiel de la S. F. O., mais aussi — ce dont nous sommes certains — de la part de tous les délégués et leurs amis qui, sans aucun doute, n'ont pas regretté d'avoir pris la peine de suivre l'invitation de se rendre à Moutier!

A.-E. Cherbuliez

*Allocution aux vétérans à l'occasion de leur
mise à l'honneur au cours de l'assemblée des délégués de la
S. F. O., le 6 mai 1962 à Moutier*

(voir dans ce numéro, la fin du rapport sur l'assemblée des délégués, page 111.)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers amis des orchestres d'amateurs,
Chers vétérans de la Société fédérale des orchestres,

Monsieur le président central Botteron m'a chargé de vous dire quelques mots, à vous, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs qui êtes mis à l'honneur aujourd'hui. C'est avec plaisir que je tâcherai de remplir cette mission; la belle Sarabande de Britten que nous venons d'entendre donne un beau cadre de dignité et de méditation à ce que j'ai à vous dire.

Naturellement, mes paroles contiennent en premier lieu les remerciements du comité central, de la commission de musique et, je pense pouvoir dire, de tous les délégués ici présents, pour les grands services que vous avez rendus par vos activités datant de longues années.

Vétérans d'honneur: vous avez 50 ans de collaboration active dans nos orchestres derrière vous. Quelle somme de dévouement, de fidélité, de confiance, d'enthousiasme pour la musique orchestrale, d'amour aussi pour la bonne musique, de volonté de collaborer à l'effort culturel et à l'éducation musicale générale de notre population est incluse dans ces quelques mots: 50 ans d'activité orchestrale!

Vétérans: Vos titres indiquent 30 à 49 ans de services ininterrompus rendus au mouvement orchestral suisse, à la S. F. O. Rendons-nous tous compte de ce que cela signifie et quel effort continu cela représente!

Les vétérans sont le support, le soutien de leurs sections, un soutien surtout d'ordre moral. Ce sont eux qui donnent le bon exemple de l'assiduité du